



Monsieur Claude Wiseler
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 31 mars 2026

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 du règlement de la Chambre des Députés, nous vous prions de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Monsieur le ministre des Affaires intérieures.

Selon des informations récentes, la Police grand-ducale a enregistré un total de 649 inscriptions dans le cadre de sa campagne de recrutement pour l'année 2025/2026. Ce recrutement porte sur 200 postes de fonctionnaires-stagiaires dans les groupes de traitement B1 et C1, ainsi qu'un certain nombre de postes dans le groupe de traitement A1.

Dans ce contexte, nous aimerions poser les questions suivantes à Monsieur le ministre :

- Comment les 200 fonctionnaires-stagiaires recrutés dans le cadre de la campagne 2025/2026 seront-ils répartis entre les différents domaines d'affectation ?
- Parmi les nouvelles recrues, combien seront affectées à la lutte contre la criminalité grave (crimes) et combien à la lutte contre la délinquance (délits) ?
- Combien de personnes seront affectées à des missions relevant de la prévention ?
- Parmi les nouveaux fonctionnaires-stagiaires, combien seront affectés à des missions de contrôle et de régulation du trafic routier ?

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de notre profond respect.

Yves Cruchten
Député

Dan Biancalana
Député